



*Crise, restrictions budgétaires,
morosité ambiante, disparition
progressive de l'ordonnance de
1945, remise en question de la
protection de l'enfance...*

Le Lieu de vie

« Le Passage »

*ne sait pas, à l'heure actuelle, s'il
est judicieux de vous souhaiter*

**Une bonne
et
heureuse année
2012**

**Mais ne baissons pas les bras !
*L'année 2012 sera ce que nous en ferons...***

Donc :

Bonne, heureuse et* :

Révolutionnaire ?

Innovante ?

Remuante ?

Étonnante ?

Bouleversante ?

** aux choix.*

Année 2012